



Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du jeudi 20 juin 2024

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :
14 juin 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 16
Présents : 13
Votants : 13

Présidence de séance
Henri BILLON

Secrétaire de séance
Jacques EDERN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle de conférence à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Henri BILLON.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Solange CREIGNOU, Nicole SEGALEN-HAMON, Bernadette AUFFRET, Julien KERGUILLEC, Christophe MICHEAU.

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Henri BILLON, Marie-Claire HENAFF, Laurence CLAISSE, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH, Jean-Noël EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS :

Morlaix communauté : Anne-Catherine LUCAS, Guy PENNEC.

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER.

Séance de Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 20 juin 2024

OBJET	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
ACTE	CS-2024-03-N26
RAPPORTEUR (S)	HENRI BILLON

Monsieur Henri BILLON, président, informe les membres du Comité que le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural doit rédiger chaque année un rapport d'activités, afin de le transmettre à chaque Président des EPCI de son territoire et aux financeurs qui le sollicitent.

Sur ce principe, un rapport d'activités pour l'année 2023 a été rédigé.

L'objectif de ce document est de dresser de manière synthétique un bilan sur les éventuelles évolutions du territoire, des missions, de l'équipe et des instances de la structure, mais également de retracer l'ensemble des actions menées sur l'année écoulée.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Henri BILLON, président ;
Considérant l'ensemble du dossier présenté ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2023

Présents	13
Pouvoir	00
Votants	13
Pour	13
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 20 juin 2024
Le Président,
Henri BILLON

